



## Séminaire 25 et 26 janvier 2020 à la médiathèque José Cabanis, Toulouse

Présent-e-s : Marion Audousset (Limousin), Youcef Bensedira (Franche-Comté), Alice Bernard (BN/Centre), Loriane Demangeon (BN/Lorraine), Isabelle Martin (Lorraine), Stéphane Dumas (Rhône-Alpes), Magali Meunier (Aquitaine), Chantal Ferreux (BN/Bourgogne), Sophie Rat (Bourgogne), Mélisande Ferry (Midi-Pyrénées), Violaine Godin (Pays de la Loire), Emmanuelle Kalfa (Hauts-de-France), Anne-Marie Vaillant (Île-de-France), Marie-Hélène Le Goff (Bretagne), Marie Pierre (Champagne-Ardenne, Vie de l'association), Martine Scius (BN/Alsace), Claire Taillart (Normandie), Gladys Gonfier (Antilles-Guyane), Clément Babu (Poitou-Charentes), Hélène Brochard (BN, Accessibilité(s)), Valérie Moreau-Versavel (Formation), Mina Bouland (Jeunesse), Eléonora Le Bohec-Lettieri (Liv'Exil), Monique Calinon (BS-BU), Thomas Chaimbault (Légothèque), Cyrille Jaouan (Labenbib), Christian Massault (Comité d'éthique), Amandine Jacquet (International), Xavier Galaup (Alsace, Advocacy), Pascal Wagner (Abis, Commission RH), Olivia de La Panneterie, Valérie Marchand, Aurélie Ayoudj, Mélanie Roson, David Cilia (Équipe ABF).

Excusé-e-s : Agnès Garrus, Fabrice Boyer, Christian Rubiella, Dominique Lahary.

### Ouverture

Cette première année a été compliquée pour le BN, 3 membres ont démissionné (Sébastien Lagarde, Lisa Ferrer et Stéphane Dumas), il a fallu également prendre la suite des dossiers en cours, répondre à de nombreuses sollicitations... Heureusement, la cooptation d'Hélène Brochard a redonné du souffle.

Il y a également eu une série de démissions dans des groupes régionaux et commissions. Remarque de Gladys pour évoquer le groupe de La Réunion. Il y a eu plusieurs démissions au sein du bureau du groupe en raison d'incompréhensions avec le BN, notamment quant à l'utilisation de subventions, de fiches projets aux montants élevés sans prévision de recettes et dont certaines n'entraient pas dans la philosophie de l'ABF. Ces démissions peuvent conduire à la disparition du groupe.

L'ABF s'essouffle, est confrontée à un problème d'engagement des adhérents, il faut être plus actifs y compris au sein du CN. Les documents ressources disponibles sur le site Internet et sur Agorabib ne sont pas suffisamment connus et utilisés. Il y a une réelle inquiétude quant à la viabilité de l'association. Il faut s'emparer des sujets déjà évoqués (adhésions, statuts, élections, publications...) qui reviennent régulièrement sur la table et passer à l'action pour amorcer une ABF nouvelle version.

### Discussion

L'événementiel permet de fédérer mais les actions manquent de visibilité, il y a un défaut de communication.

Pour avoir une visibilité sur les raisons de la déperdition des adhésions, faire une enquête dans les groupes auprès des collègues et anciens adhérents : pourquoi n'adhérez-vous pas, ou ne ré-adhérez pas ? Chacun peut s'engager à rencontrer 3 collègues. Il faut travailler le discours, l'adapter à la personne, relier les grands principes au territoire, donner des exemples concrets.

L'entre-soi parfois reproché est une réalité, essentiellement pour des raisons de facilité, les publications s'en ressentent, il est difficile de trouver des auteurs pour la revue ; certains collègues reprochent un écart

avec la réalité des collègues. Christian propose une technique "si tu penses que l'on fait de l'entre-soi, vient et on fait de l'entre-nous".

Les difficultés géographiques sont une réalité, on ramène nos difficultés au niveau individuel.

Il est souvent difficile de différencier les temps de travail ABF / temps professionnel et/ou personnel. La différenciation des temps de travail dépend des personnes et des situations au sein de leur collectivité, cela peut se négocier aussi avec les employeurs (cf [guide du bénévolat](#)). Pour certains collègues, l'engagement associatif est inscrit dans leur fiche de poste (notamment pour la formation).

La société a changé, les gens sont davantage consuméristes. L'impact des réseaux sociaux est une réalité, il faut être concret : journées d'étude gratuites, développer un concept de fidélisation (ex. 4 ans = 1 adhésion gratuite).

Il faut faire la distinction entre militantisme syndical et professionnel ; dire à la collectivité ce qu'elle peut retirer comme avantage (plan de formation, journées gratuites = CNFPT). Pourquoi ne pas faire des fiches avec des éléments de langage ?

Il y a un manque de relation commissions/groupes notamment pour le montage des JE, il faudrait identifier un référent "commission" dans les groupes. Il faut avoir le réflexe de les inviter aux JE, AG etc. La participation aux commissions est plus militante et engagée que la participation aux CA, elle est motivante (contributions au congrès, à la revue, réunions de travail avec diverses instances). Certaines commissions ont une gouvernance partagée, cela permet de trouver un soutien, un certain confort de fonctionnement.

### **Atelier en plénière : Pour le meilleur et pour le pire : partager vos difficultés et vos réussites**

Divers sujets sont ressortis :

Les sujets répertoriés : Formation, Vie du groupe, Adhésions membres, Commissions, Communication, Journées d'étude, Contexte local, Trésorerie, Développement pro-perso, Équipe salariée, Partenariats / Instances, Publications / Comm. externe, Géographie, transports, distances, Circulation infos interne, Organisation interne.

Seulement quelques-uns ont pu être débattus ; le contenu des post-it a été retranscrit et sera disponible pour archive.

Deux thèmes ressortent de l'ensemble des post-it : formation et vie de l'association, qui seront traités en atelier.

### **Vie de l'association :**

Au cours des différents échanges, l'entre-soi revient comme étant récurrent et frein à l'évolution de l'association : elle apparaît trop institutionnelle, éloignée des réalités du terrain.

Il est difficile de susciter l'adhésion de collègues qui ont du mal à voir ce que l'ABF peut leur apporter concrètement : il faudrait être en capacité de répondre à leurs questions concrètement et rapidement. Il est difficile pour les nouveaux-elles élu-e-s (bureau des groupes) de prendre rapidement leurs marques. S'il y a globalement un bon investissement dans les commissions, les collègues des groupes ont parfois du mal à dépasser un certain manque de confiance en soi ce qui peut les retenir de s'investir davantage.

### **Solutions possibles :**

- Chacun s'engage à contacter 3 personnes à parrainer, demander l'adhésion de sa collectivité à l'ABF car elle peut y trouver son intérêt en termes de services (journées d'étude gratuites, formation, etc.), ne pas hésiter à utiliser la newsletter via le site ABF pour envoi au groupe afin d'informer et dynamiser le groupe.
- L'exemple de Légothèque pourrait aider à s'investir (le/la responsable de la commission change chaque année, accompagné.e par un.e co-responsable qui prendra la responsabilité l'année

suivante ; statut de “membre observateur” qui permet de bien connaître la commission avant de s’y engager).

- Fournir un “kit” pour les nouveaux élus, avec toutes les infos nécessaires.

## **Après-Midi**

### **Atelier Advocacy pro-ABF**

Constats :

- Difficulté à renouveler les instances régionales et nationales. Ne pas se retrouver dans la même situation en 2022.
- Adhésions : comment on communique, fédère ?
- Comment impliquer les collectivités ?
- Statuts manquent de souplesse, comment transformer l'ABF ? Articulation BN/CN/groupes régionaux

### **Adhésions :**

La question principale est : pourquoi j’adhère ? Quelle contrepartie ? Il faut expliquer ce que l'ABF fait pour les adhérents, présenter clairement ce que l'adhésion apporte : renforcement des compétences professionnelles, formation...

Avoir davantage d’adhérents donnera plus de poids auprès du ministère. Freiner la baisse des adhésions fait partie des objectifs à atteindre, même si la subvention ne dépend pas du nombre d’adhérents.

Les adhérents attendent plus de visibilité sur l’activité de l'ABF : réunions du bureau à l’extérieur, prises de position.

- Actuellement les adhésions sont calculées par tranche de salaire, dissociées de l’abonnement à la revue. Proposer une adhésion gratuite pour un bénévole ou une catégorie (C?) du moins la première année, et augmenter les catégories supérieures ? Cela n’est pas probant avec les élèves ABF qui, en règle générale, ne ré-adhèrent pas. On peut également reposer la question de l’adhésion glissante, en anticipant la nouvelle gestion (relances, statistiques).
- Actuellement il y a un seul tarif pour les collectivités, faut-il la revoir en fonction de la taille des collectivités (villes, interco, département), du nombre d’agents ? Les collectivités ne savent pas que leur adhésion permet d’envoyer gratuitement 2 agents aux journées d’étude. Il faudra rédiger un document formalisant les arguments aidant les collectivités à adhérer.
- Il faut également communiquer davantage auprès des étudiants des filières métiers du livre.

### **Publications**

Sont globalement en baisse, mais c’est une vitrine de l’expertise de l’association. Il faut s’interroger sur leur pertinence au moment où l’ensemble des revues professionnelles périclitent. Faut-il continuer à accepter ce déficit s’il est compensé par une autre activité productive ? Simplifier, retravailler la grille tarifaire ? Trouver de nouveaux partenaires publicitaires, mieux valoriser les publications.

Il y a régulièrement des difficultés à trouver des auteurs : travailler les collaborations, inviter d’autres associations pourrait permettre de pallier cette difficulté. Une rémunération pour les auteurs peut-elle être envisagée ?

Renouveler la diffusion des médiathèmes, faut-il chercher de nouveaux sujets ou bien réactualiser les anciens ? Le format devra certainement évoluer (aspect davantage fiches pratiques...).

Quelle pertinence de la périodicité de Bibliothèque(s). Trouver d’autres moyens de diffusion moins onéreux ?

### **Restructuration**

- Mandats : 3 au total dont 1 au local, et 1 au national (futur président, président, ex président) par glissement ; déconnecter les élections nationales du régional.
- Suivi formation des nouveaux arrivants : glissement / formation avec un kit (qui fait quoi, fiches pratiques...) un tutorat de 6 mois assuré par les permanents ; dans chaque groupe trouver un membre qui assurera la relation avec le national. Donner plus de liberté de fonctionnement des groupes.

- Transparence et gouvernance : qui fait quoi, visibilité finances => publication type infographie. La situation de l'ABIS : *statut quo* ou disparition (et re-fiscalisation ABF avec réintégration bénéfiques et pertes au sein de l'ABF).
- Ouverture partage capitalisation : community manager pour diffusion/interaction. Valoriser les gens au fur et à mesure de leur engagement.

## Atelier Formation

### Sites de formation ouverts.

Commission Livr'exil : (rappel lettre de mission commission). Des bénéficiaires pourraient être éligibles à la formation, pour l'instant, le travail consiste à identifier les besoins, les freins administratifs.

La formation fonctionne moins bien depuis quelques temps, il faut trouver des pistes d'amélioration.

- Découpage en modules : garder la formation initiale, mais "découpée" pour permettre à des personnes extérieures de se former sur un module en particulier.
- Si tous les modules sont suivis, que mettre pour valider la totalité de la formation.
- Cours distanciels.
- Tutorat.

Il faudra trouver un site test ; garder la formation initiale => attestation de stage, mais sans certification ?

Une partie en distanciel avec des supports préparés puis en présentiel, peut-être sous forme de "forums discussion" pour échanger sur du concret. Inviter des collègues « à proximité » pour faire une mini-journée d'échange.

Si la formation n'est suivie que module par module sur plusieurs années, comment faire pour la validation ?

La question de l'employabilité doit être posée :

- échange avec les élèves potentiels au moment du dépôt du dossier (mobilité, état des recrutements : quel type de profils, d'emploi, adéquation entre la catégorie et l'emploi, collectivités recrutent de + en + de vacataires, reclassements...);
- Identification des leviers auprès des collectivités pour relayer, informer sur la formation..., comment gérer la formation au niveau de la collectivité (récupération, travail personnel à fournir).

L'employabilité à 5 ans est de 53%, suivant les réponses collectées auprès des anciens élèves. Il est possible que l'homologation ne soit pas renouvelée. La formation serait toujours reconnue par les collectivités, mais sans certification.

Financement : il faut que les financements soient acquis avant de commencer la formation.

Pôle emploi accepte de financer la formation ; cela ouvre donc des pistes pour d'autres sites, de même l'AGEFIPH finance sans problème. Il y n'y a pas forcément d'homogénéité au niveau de Pôle emploi, chaque conseiller étant maître de ce qu'il valide comme formation.

Gladys : Il y a plusieurs types de financement possible, il faut développer du réseau auprès de chacun des potentiels financeurs (dossiers différents selon l'agence PE). Est-ce qu'on a la capacité à mobiliser des collègues pour gérer ce type de dossier ?

Si l'on met en place une formation par module le coût diminuerait, les publics seraient mieux ciblés.

## Retour en plénière

Certains sites ont des problèmes de relation avec les formateurs : fonctionnement déconnecté du CA, problèmes de pédagogie... Il y a de grandes disparités entre les sites, y compris au niveau du contenu pédagogique. Certains ne connaissent pas tous les documents disponibles.

Charlotte Hénard rappelle que des documents sont sur Agorabib, ils ne sont pratiquement jamais téléchargés, certains formateurs font de gros efforts de mise à jour de leurs cours et de mise à disposition à

tous, mais l'accès est réservé, pourquoi n'est-il pas en accès direct à tous les enseignants et élèves ? Il faut faire repasser l'info et pourquoi ne pas mettre sur le site ABF plutôt que sur Agorabib.

En Bretagne, le site a été arrêté volontairement pendant une année, ce qui a permis de tout reformaliser : la responsable du site est accompagnée de 3 élus qui se sont répartis la charge administrative, cela est inscrit dans le fonctionnement du site.

Il faudrait mettre en place des critères de sélection des formateurs. En Limousin, le CNFPT - partie prenante - a identifié des problèmes, les cours posant problème ont été attribués à un autre formateur. On pourrait fournir un support/mode d'emploi, demander aux intervenants de remplir une note d'intention (trame de cours envisagée).

Dans certains sites, des formateurs assistent aux cours d'autres intervenants. Le CNFPT propose des formations de formateurs, cela permet de formaliser la pédagogie.

Les commissions peuvent être sollicitées pour leur expertise et leur réseau (jeu vidéo, légotothèque...).

Quelle évolution de la formation pour l'adapter à l'évolution du métier et des stagiaires ? Il faut rajeunir les enseignements. Certains ne sont intéressés que par certains cours, est-il possible de donner des attestations de stage ? Est-il possible de l'ouvrir à d'autres que stagiaires "ABF" ?

La mise en place d'une formation par module pose de nombreuses questions : quelle organisation ? Notre formation est la seule formation initiale nécessaire aux nouveaux personnels (reclassement). Comment organiser le distanciel, aussi bien pour les stagiaires que pour les formateurs ? Comment gérer le nombre d'élèves entre la formation ABF et ceux qui sont intéressés par les modules ?

Thomas Chaimbault : les formations à distance demandent un accompagnement important pour les intervenants comme pour les stagiaires.

Un tutorat pourrait être mis en place : les élèves actuels deviendraient tuteurs pendant 2 ans pour les promotions suivantes ce qui permettrait de rassurer, donner des pistes ; essayer de trouver un tuteur sur le territoire déjà inséré dans le métier (chaque élève aurait 2 tuteurs).

Les stagiaires sont demandeurs d'un accompagnement à la recherche d'emploi, en Pays de Loire, il y a un cours sur la communication orale qui prépare à l'examen oral, mais aborde également la posture avec les publics et lors d'entretiens.

Se pose également la disparité des financements Pôle emploi validés ou non par les conseillers. Faire un courrier type à envoyer aux interlocuteurs locaux.

Eleonora (commission Livr'exil) demande comment insérer des personnes ayant le statut de réfugié dans une formation ayant un rapport avec leur métier d'origine. Il y a un gros travail à faire sur les contenus, l'employabilité de publics fragiles.

**Répondre aux appels d'offre** : comment, quel répertoire de formateurs, comment être sûr de la disponibilité des formateurs, quel appui des équipes pédagogiques, permanents, groupes ? Olivia indique que cela a déjà été fait et cela avait bien fonctionné ; on peut trouver des experts au sein des commissions, des groupes. Le site est une source de ressources. Il faut mettre des alertes sur les plateformes d'appel d'offre.

L'ABF sera partenaire des assises de la Formation, recension des organismes de formation (novembre 2020 Paris ?), Loriane Demangeon suit le dossier au sein du bureau national en lien avec la commission Formation.

Hélène Brochard pose la question de l'employabilité des stagiaires en situation de handicap, cela n'a pas été quantifié. Formation en prison : il n'y a que deux sites, la présence d'une association sur place simplifie les choses, d'autant plus que le SPIP ne montre que peu d'intérêt.

## Point finances

Bilan est en cours avec l'ancien cabinet comptable. Il y aura de gros changements avec le nouveau cabinet, notamment des préconisations sur une nouvelle organisation pour la formation.

ABIS : on s'oriente vers un déficit d'environ 15 000€ (23 000€ en 2018)

Congrès : les bénéficiaires du salon ont rapporté 54 338€ (33 000€ de moins qu'en 2018).

Les insertions publicitaires dans la revue *Bibliothèque(s)* ont diminué : -10 000€. Actuellement le tirage papier est déficitaire. C'est une question de modèle économique, la revue ne se vend pratiquement pas au numéro contrairement aux Médiathèmes. Faut-il passer du papier au tout numérique ? Faire un mix des deux ?

En 2020 seront mises en place de nouvelles fiches projets plus faciles à remplir et plus simples à exploiter. Attention : si les groupes obtiennent des subventions, il faut transmettre le CERFA au siège (à Valérie) pour qu'elles soient intégrées à la comptabilité nationale de l'ABF. Une nouvelle journée d'information pour les trésoriers sera programmée en mai.

## Discussion

Est-ce que les adhésions collectivités pourraient donner lieu à réduction sur la formation ?

Nous avons beaucoup de mal à toucher les bénévoles, une adhésion à 1€ pourrait symboliquement les attirer. À travailler avec les bibliothèques départementales qui feront le relai auprès des bénévoles.

Christian Massault propose de formaliser les propositions, proposer un calendrier (info, complément, rédaction) ; attirer l'attention sur les questions juridiques et fiscales (ex. fusion ABIS/ABF). Il faudrait mettre en place une "cellule d'observation" qui donnerait les informations juridiques fiables.

On manque d'une vision financière claire qui permettrait de prendre les décisions en connaissance de cause, notamment sur la viabilité des décisions.

Pascal Wagner insiste sur le fait que la présentation analytique (plan comptable) rend plus compréhensible les finances.

Valérie : avec le changement de cabinet comptable, la compta analytique sera mise en place en 2020. Sur l'ABF, il y a déjà une compta analytique, il sera possible de présenter les coûts 2019. La fusion ABIS/ABF n'est pas d'actualité car cela modifierait et compliquerait la gestion comptable (il faudrait notamment que les groupes fassent remonter leur compta mensuellement au lieu de chaque trimestre).

Olivia indique que le sujet a été abordé par le nouveau cabinet, cela permettrait de subventionner les publications ; il a fallu dissocier les adhésions et abonnements pour raisons de légalité.

**Présidence sur 3 ans** : Faut-il proposer la même déclinaison au niveau régional ? Eleonora demande quelle est l'utilité de la présence de l'ex-président.

Amandine : c'est un retour d'expérience positif pour les nouveaux et l'ancien (accompagner le deuil !), c'est ce qui est fait lors des élections de l'IFLA.

Christian Massault : cela impose de clarifier la proposition, y compris pour les interlocuteurs. Passer à une co-présidence permettrait de résoudre des questions d'agenda. Il faut poser des scénarios, que ça fonctionne en interne et en externe.

## Dimanche

### Conseil national

Rappel : les post-it seront retranscrits et conservés, car tous les sujets n'ont pu être abordés et il importe de garder une trace de cet atelier. Il s'agira ensuite de lister les actions à mettre en œuvre, chaque animateur d'atelier participera à diffuser une liste d'actions avec vote en ligne pour prioriser, planifier.

Amandine Jacquet enverra un mail au BN et au CN pour parler de sa proposition de "commission prospective".

**Advocacy** : création d'un jeu de 4 cartes postales pour la campagne des municipales avec pour thèmes : gratuité, utilité, formation, partenariat école/enseignement, numérique, proximité. Ces cartes sont à destination des élus de nos collectivités et candidats aux élections. Elles seront disponibles à partir du 7 février sur le site web ABF. Les fichiers seront mis à disposition (partage et impression) pour les groupes et les adhérents.

Remarques sur la forme : reprendre la typo pas toujours lisible et de graphie un peu trop scolaire, mettre le logo sur le verso. Reprendre les slogans en écriture inclusive. La seconde carte est moins compréhensible, la bibliothèque est montrée du côté scolaire et oublie les étudiants et les adultes. Rajouter le contact national, chacun pouvant rajouter l'adresse du groupe régional.

Il faut également penser la diffusion auprès des associations et contacts nationaux.

Xavier indique en prévision une campagne "j'aime ma bibliothèque" sur les réseaux sociaux.

**Jeunesse** : Mise en place du dispositif [CNL - Bibliothèques](#) en direction de la jeunesse (3-18 ans), rencontre avec Stéphanie Meissonnier. Frédérique Dutilleul et Mina Bouland seront présentes dans cette commission. La commission a été sollicitée par Thierry Claerr pour être relai expert sur le développement du livre et des partenariats avec les écoles sur la "lecture plaisir".

Lecture jeune édite un livret, une enquête en cours sur les accueils de classe, ils demandent que l'on diffuse le questionnaire.

Médiathèmes : la rédaction des fiches pratiques autour de l'animation et médiation jeunesse (pré-sommaire) est en cours. Le format de la publication sera à discuter plus tard.

**Labenbib** : Cyrille laisse sa place à Victor Kherchaoui (Villeurbanne) au congrès de Dunkerque, mais reste dans la commission. Le wiki de Labenbib a été migré sur le serveur de l'ABF.

**Vote : Victor Kherchaoui prend la responsabilité de la commission Labenbib.  
Unanimité**

**Livr'exil** : C'est une commission récente, fonctionnant en co-responsabilité (Eleonora Le Bohec Lettieri et Raphaël Casadesus) et transversalité. Philippe Colomb est à l'origine de la commission.

La moitié des membres de la commission viennent de Légothèque, l'autre ne faisait pas partie de groupes, de nouvelles candidatures sont en cours.

Il y a beaucoup de travail en Île-de-France, mais il est important d'avoir des réseaux en région.

- accompagnement des bénéficiaires en stage,
- recherche de financement et partenariats (OFI),
- travail avec des associations qui travaillent déjà avec les bénéficiaires (formation FLE, recherche logement).

La commission International peut fournir des contacts sur ce qui se passe à l'étranger.

**Vote : co-responsabilité de la commission Livr'exil par  
Eleonora Le Bohec Lettieri et Raphaël Casadesus.  
Unanimité**

**BU/BS** : Retour sur l'organisation de la 1<sup>re</sup> journée d'étude, satisfaisante et bénéficiaire. Souhaite organiser un café rencontre pour éviter que la dynamique de la journée ne retombe ; ouvrir une page ou groupe Facebook qui permettrait aux établissements de diffuser leur actualité. Le Congrès Pen club aura lieu en France en 2021, ce serait intéressant que l'ABF y participe. <https://www.penclub.fr/>

**Ressources humaines** : Commission réduite à Dominique Lahary et Pascal Wagner, désormais rejoints par Benoît Crevits. Il s'agit de faire une veille sur les infos liées aux statuts, concours, recrutement, formation... et de diffuser sur la page Facebook de la commission. Appel à volontaires pour les rejoindre.

**Légothèque** : Thomas Chaimbault est également responsable du *LGBTQ Users Special Interest Group* de l'IFLA. Rencontre prévue lundi avec Agnès Saal, chargée de mission égalité et diversité au ministère.

**International** : IFLA : Amandine Jacquet est élue au sein de la section Management des Associations de Bibliothèques (MLAS) où elle représente l'ABF. Lors du congrès 2018 de l'IFLA, elle a fédéré quelques collègues pour s'opposer en AG à la proposition concernant les tarifs des adhésions individuelles à l'IFLA inaccessibles pour les collègues de pays du Sud notamment. L'IFLA a entrepris une réflexion sur sa gouvernance.

LIBER : représentation par Cécile Zwiatak, participe à 2 groupes de travail, impliquée dans le choix des conférenciers pour leur congrès.

EBLIDA : représentation par Julie Calmus, partenariat théorique avec le CFIBD ; positionnement sur l'agenda 2030, Développement Durable, prêt numérique, évolutions légales au niveau européen. Bonne évolution de la représentation française, la BPI et Bibliodroit y contribuent.

CFIBD : représentation par Charlène Perrin.

La commission publie régulièrement dans la lettre électronique, la revue *Bibliothèque(s)*. La communication est moins visible depuis qu'Amandine ne publie plus sur le FB national. La CI doit réfléchir à un nouveau canal de communication : blog, Facebook ?

La CI propose la venue de collègues étrangers au congrès (cette année Marie D.Martel, canadienne, pas de frais de déplacement !), session de rencontre avec les collègues étrangers.

Aide aux voyages d'étude des groupes, aide certaines associations étrangères à organiser leur voyage en France (ex. Tchèques).

**Commission Formation** : La commission a entrepris un travail important sur l'évolution du format de la formation.

Coût formation : actuellement, les intervenants sont rémunérés 30€ net de l'heure + remboursement des trajets ; le remboursement plombe les finances. Proposition : ne plus rembourser les frais kilométriques, et incite à utiliser le document des impôts permettant de déduire 66% des frais. Cela implique de faire une attestation pour les intervenants, mais pose problème pour les non-imposables, il faut absolument alléger les charges de l'association. La mise en place se ferait à la rentrée 2020-2021.

Valérie Marchand : les reçus fiscaux étant rédigés au titre de l'ABF, il faut que la présidente signe des délégations de signatures. C'est l'ABF qui devrait centraliser les documents, il faut revoir l'organisation, le siège doit être au courant, c'est plafonné.

Autres pistes : baisser la rémunération des intervenants ?

Stéphane : du coup le formateur donne 1h gratuite.

Valérie Moreau-Versavel : nous sommes une association, avec l'envie de partager des valeurs et expériences. La rémunération est méritée, le risque de perdre des intervenants est assumé.

Marie : risque de perdre les enseignants bénévoles qui choisiront de se faire rémunérer.

Marie-Hélène : est-ce qu'on peut être rémunéré et cumuler le reçu fiscal ? => État annuel kilométrique, attestation comme quoi il renonce au défraiement.

Valérie Moreau-Versavel : on intervient dans le cadre associatif (cf monde sportif), cela implique que les formateurs soient adhérents ABF. La convocation suffit comme justificatif auprès des impôts.

Christian : fiscalement, toutes les associations donnent droit à la déclaration des frais réels.

Valérie Marchand : le bilan financier n'est pas terminé, il y a quand même eu un effort de fait pour réduire les déplacements (baissé de 19 000€).

Plusieurs collègues font remarquer le risque réel de perte d'enseignants, voire d'adhérents. D'autre part, certains sites (Normandie, Poitou-Charentes) sont confrontés aux problèmes de distance.

Il faudrait faire le lien risque perte d'enseignants et le bénéfice financier, avoir des chiffres pour le CN de mars.

**Vote : suppression des remboursements des frais de déplacement pour les intervenants de la formation.  
Vote décalé au prochain conseil national, le 30 mars afin d'obtenir toutes précisions utiles pour se prononcer (données dont impact financier).**



**Vote : transfert des documents pédagogiques stockés sur Agorabib sur le site de l'ABF**  
**Unanimité**

**Comité d'éthique** : Jean-François Jacques a rejoint le comité.

Le comité d'éthique a travaillé au code de déontologie qui datait de 2003 afin de prendre en compte les évolutions du monde des bibliothèques. Il y a eu plusieurs allers-retours avec le BN. Le document n'a pas de valeur juridique, mais complète la panoplie de documents de référence professionnels.

Il s'agit d'acter le changement saillant de la profession : passer des collections vers les services et les populations à desservir, notion 3<sup>e</sup> lieu, services en ligne...

Il n'y a pas de calendrier de révision, mais le comité d'éthique reçoit des interpellations de collègues en difficultés. Une fois le code publié, il y aura certainement des retours, il faudra attendre de voir comment les collègues le reçoivent, faire une veille et répondre aux remarques importantes. Suite à la remarque de Sophie, une révision de la rédaction sera faite pour mettre le texte en écriture inclusive.

Amandine fait remarquer qu'il faudrait mentionner les valeurs de construction de soi, d'esprit critique et d'épanouissement personnel dès l'introduction, et noter l'expression "droits culturels" (comme dans la Charte IFLA UNESCO) qui est seulement sous-entendue.

Violaine : 4<sup>e</sup> partie : "chaque personne" ? au lieu de chaque agent => Il n'y a pas que des salariés, choix de termes épiciènes, d'utiliser des termes génériques.

**Vote : accord de principe sur le nouveau code de déontologie, sous réserve de prise en compte des remarques et validation de ces corrections par le BN**

**Vote : unanimité**

Nouveau chantier du comité d'éthique : le bénévolat.

Stéphane : groupe Rhône-Alpes a prévu de faire une newsletter spéciale, mais ne faut-il pas le faire au niveau national ?

Alice/Olivia : oui c'est prévu.

Christian : cela peut donner matière à des journées d'étude.

**Bib en réseau** : la dernière fiche sur les fonds flottants a été mise en ligne, une autre sur la Poldoc est en cours.

**ACURIL** <https://acuril.org/> : Gladys Gonfier présente cette association de bibliothécaires de la Caraïbe. La vice-présidente est française, et a sollicité l'ABF pour avoir un-e représentant-e ABF qui intégrerait le comité exécutif de l'ACURIL. C'est intéressant d'introduire la francophonie dans cette zone des Caraïbes. Le montant de l'adhésion est de 150€, il y a 3 réunions par an.

Ce serait Suzy Duport (DAC en Guadeloupe, avec des expériences préalables dans les bibliothèques), qui parle anglais. Contact pris avec la commission International. Il faudrait proposer à la nouvelle présidente d'intégrer la commission International.

**Vote pour l'intégration de membres de l'ABF au Comité exécutif d'ACURIL.**

**Vote : unanimité**

**Congrès Dunkerque** : le programme a été élaboré en tenant compte des retours des congressistes et exposants : une conférence plénière en ouverture de chaque journée, ainsi qu'une session plénière suivie d'une vraie clôture de fin de congrès. Christiane Taubira devrait assurer la conférence inaugurale (Emmanuelle propose de chercher d'autres lieux où elle pourrait intervenir en Métropole). Alternance de tables rondes et ateliers, les sujets qui fâchent sont intégrés dans les différentes journées.

Les appels à contribution arrivent difficilement dans les délais.

Il n'y aura pas d'intervention du maire, ni du président du Conseil départemental, retenus par d'autres obligations.

Demandes de bourse : Ne pas oublier de lancer l'appel aux boursiers ; reprendre le [document de référence disponible](#) sur le site web (Commission / Vie de l'association). La proposition est étendue aux étudiants, à faire évoluer pour que les bénévoles travaillant dans des communautés de communes adhérentes puissent

en bénéficier. Les groupes doivent faire un travail en profondeur auprès des boursiers potentiels, il est possible d'avancer les frais de séjour. Il faut également organiser un relai au congrès, les accompagner. Ne pas oublier d'envoyer l'info aux correspondants "formation universitaire" pour l'ouvrir largement aux collègues de BU.

Pour que les collectivités acceptent le congrès en tant que formation, il faut insister sur son caractère formatif : l'INET et l'ENSSIB seront présents, ateliers moins chers que le CNFPT, c'est le congrès de l'ensemble de la profession (cf congrès des maires), il s'inscrit dans le cadre de la formation (la commission Vie de l'asso travaille sur un argumentaire).

En raison de la demande des exposants, l'Assemblée générale a été déplacée avant le congrès au mercredi soir de 19h30 à 21h30. Le CN aura lieu l'après-midi.

Emmanuelle alerte sur la capacité de logement à Dunkerque.

Olivia : Il n'y aura plus de plateau repas mais des Food Trucks + 1 cafet à l'intérieur du Kursaal, ainsi que des restaurants à proximité qui proposeront une formule congrès entre 11h30-14h30.

Eléonora pose la question de l'ouverture du congrès aux réfugiés : Difficile, mais on va en discuter.

**Cyclo biblio** aura lieu en amont du congrès entre Lille et Dunkerque, il y aura davantage de km en Belgique qu'en France. Les inscriptions auront bientôt lieu, il y aura moins de places que l'an dernier (40 au lieu de 50). L'arrivée de « La Flandrienne » prévue au congrès de Dunkerque jeudi 11 juin à 12h.

### **Point Finances**

Beaucoup de points financiers ont déjà été évoqués samedi.

Le bilan financier est en cours avec l'ancien cabinet comptable, le nouveau cabinet émet des recommandations (ex : dissociation des abonnements et des adhésions, changement de mode de comptabilisation pour la formation, mise en place de la comptabilité analytique sur l'ABIS).

Toute la compta n'est pas saisie, il est trop tôt pour faire un bilan précis et complet.

L'ABIS est entièrement saisi, le déficit s'élève à 15 000€, ce n'est pas catastrophique (2018 = 23 000€). Les publications sont déficitaires, il y aura des décisions à prendre dans les 2 ans. Le salon compense le déficit, mais en 2019 il y a eu une baisse des recettes de presque 34 000€, idem pour les insertions publicitaires par rapport à 2018 (-10 000€). Il manque encore la comptabilisation des stocks.

Le budget national intègre les budgets des groupes, or certains ne l'envoient pas.

Il faut transmettre à Valérie les budgets prévisionnels 2020 + le document Cerfa de demande de subvention pour les intégrer au budget + notification pour savoir sur quelle année les affecter.

Question sur les fonds dédié : c'est une subvention touchée, mais pas utilisée = il faut rendre l'argent ou le mettre sur l'année suivante.

Réunion trésoriers prévue : la visioconférence est possible à condition que la personne à distance ait une bonne connexion Internet.

Gros chantiers à conduire avec les groupes tout au long de l'année, ne pas hésiter à contacter Valérie. Les commissions devraient envoyer également un représentant.

Certains groupes rencontrent des difficultés avec les banques, notamment Rhône-Alpes ; si un changement de banque est à envisager, il faut prendre en compte le travail que cela va demander.

### **Publications**

1225 abonnés adhérents contre 1291 en 2018

724 abonnés non adhérents contre 874 en 2018 (- 1200€)

Vente des ouvrages :

- *Espaces de création numérique en bibliothèque* : 439/500 ex.

- *Seniors en bibliothèque* : 381/500 ex.

- *Mémento du bibliothécaire* : 340 ex. (hors formation d'auxiliaire)

- *Bibliothèques troisième lieu* : 258 ex.

- 116 PDF de Médiathèmes et revue vendus (petite baisse par rapport à 2018).

### **Revue Bibliothèque(s) :**

En avril, n°100 mise en avant des innovations en bib, focus sur le prêt numérique en bib (serait mis en version numérique sur le site).

Novembre : focus musique (Loriane) et dossier encore à déterminer (formation ?)

**Médiathème sur la sécurité** coordonné par Anne Marie (ss date) : c'est un thème pressenti depuis plusieurs années, travail en coordination avec Valérie Serre-Rauzet, il est difficile de trouver des contributeurs. Travail plus en parallèle qu'en coordination, peut-être aller davantage vers des fiches pratiques pour arriver à sortir quelque chose.

**Fiches pratiques sur l'action culturelle jeunesse** a priori pour la fin d'année.

### **Réimpressions nécessaires :**

- *Memento*,

- *Espaces de création numérique*.

### **Propositions de sujets (à préciser entre revue et médiathème)**

- Nouveaux visages du bénévolat en bibliothèque (ponctuel, participation des publics...);
- Les partenariats "pas ordinaires";
- Lycéens en SCD/étudiants en BM;
- Faire cohabiter les publics.

### **Journées d'études nationales 2020**

- Journée "handicap", c'est une contribution à la journée montée par le ministère et la BPI, elle aura lieu à Valenciennes en septembre.
- Journée avec l'ABD autour de l'action culturelle en milieu rural.
- "Mes élus ont changé", comment je rends ma bibliothèque/mon travail visible : kit de survie. Adaptable pour territoire BU. Proposition de le faire en Poitou-Charentes.

### **2021**

- **journée BU au nouveau Learning center de Mulhouse : territorialité, fusion ou défusion, collaborations BU/BM.**

**Vote : co-construction d'une journée d'étude avec l'ABD**

**Unanimité**

### **Idées thématiques congrès 2021**

- Desservir/offrir du service dans les lieux éloignés/périphériques (ruralité/quartiers urbains).
- Agenda 2030 et objectifs de développement durable (journées ABD septembre 2020 irait sur bib équitables et durables).
- Enjeux transfrontaliers, BNR Sillon Lorrain (Loriane).
- La bibliothèque dans son territoire, rassemble les thématiques ? (traité dans le congrès "inégalités territoriales" (Eleonora).

**Prochain Conseil national le 30 mars 2020 au siège parisien.**